



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 04-23

Avril 2023

TABLE DE MATIERES

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	7
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	11
II. CONJONCTURE NATIONALE	14
II.1. SECTEUR RÉEL.....	15
II.1.a. Secteur primaire.....	15
II.1.b. Secteur secondaire	16
II.1.c. Secteur tertiaire.....	17
II.1.d. Prix à la consommation.....	19
II.1.e. Emplois.....	21
II.2. FINANCES PUBLIQUES	21
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.3.a. Exportations.....	23
II.3.b. Importations	24
II.3.c. Répartition géographique des échanges	25
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	26
II.4.a. Situation monétaire	26
II.4.b. Marché boursier	26

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance mondial et dans les principales économies en pourcentage (%).....	7
Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation mondial en pourcentage (%) de 2010 à 2023	7
Graphique 3 : Évolution des taux d'inflation au niveau mondial et dans les principales économies (en %)	7
Graphique 4 : Taux de croissance annuelle des économies avancées (en %)	8
Graphique 5 : Taux de croissance annuelle des principales économies de la zone euro (en %)	9
Graphique 6 : Taux de croissance annuelle des économies émergentes et en développement (en %)	9
Graphique 7 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril	12
Graphique 8 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	12
Graphique 9 : Evolution de la consommation d'électricité	17
Graphique 10 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	18
Graphique 11 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	20
Graphique 12 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel... ..	20
Graphique 13 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel.....	20
Graphique 14 : Répartition géographique des exportations au 1 ^{er} trimestre 2023	25
Graphique 15 : Répartition géographique des importations à fin mars 2023	25
Graphique 16 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....	26
Graphique 17 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	27
Graphique 18 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel	27

TABLEAUX

Tableau 1 : Glissements mensuels et annuels des principaux produits de base	13
Tableau 2 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	15
Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin mars 2023 et 2022	24
Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin mars 2023 et 2022	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
ROSSTAT	L'Institut de statistique russe
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Au niveau mondial, l'activité économique au premier trimestre 2023 est marquée par une légère dégradation des perspectives de croissance du PIB et une atténuation du rythme de ralentissement de l'inflation. Sous l'hypothèse d'une maîtrise des tensions du secteur financier, le FMI dans les « Perspectives de l'économie mondiale » publiées en avril 2023, anticipe un accroissement du Produit Intérieur Brut mondial, de 2,8% en 2023, en recul de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente faite en janvier 2023, après un accroissement de 3,4% en 2022.

S'agissant de l'inflation, elle devrait régresser à 7,0% en 2023, après 8,7% en 2022, selon les projections du FMI publiées au mois d'avril 2023.

Sur le **marché des matières premières**, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire en mars 2023, connaissent des évolutions mitigées. En effet les cours du gaz naturel (-12,5%), des engrais (-5,9%), du riz (-3,3%), du coton (-4,0%), du caoutchouc (-3,1%), du pétrole brut (-5,1%) et du blé dur (-6,3%) baissent en variation mensuelle, tandis que ceux du café robusta (+2,5%), de l'huile de palme (+2,3%), de l'or (+3,1%) et du cacao (+1,2%) remontent.

De même sur le **marché des changes**, en évolution mensuelle en mars 2023, l'euro s'apprécie face au dollar canadien (+1,7%), au yen (+0,4%), au yuan renminbi (+0,8%), au rouble (+6,8%) et au rand sud-africain (+2,0%) et se déprécie par rapport à la livre sterling (-0,4%) et au dollar US (-0,1%).

L'activité économique nationale est marquée par l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 à travers la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures routières et de transformation structurelle de l'économie, le maintien de la plupart des mesures de lutte contre la vie chère adoptées en 2022 et le Programme Economique et Financier conclu en avril 2023 avec le Fonds Monétaire International sur la période 2023-2025. Le contexte économique national est également marqué par la poursuite de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement 2022-2024 qui contribue à réduire la pauvreté et améliorer les conditions

de vie des populations. Par ailleurs, en vue de renforcer ses actions en faveur de la jeunesse et de leur permettre de mieux bénéficier des fruits de la croissance économique, le Gouvernement a adopté en conseil des Ministres le 22 mars 2023, le « Programme Jeunesse du Gouvernement » (PJ-Gouv2023-2025).

Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2023, comparées à celles de la même période de l'année 2022, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre une évolution contrastée de l'agriculture d'exportation au cours des premiers mois de l'année 2023. En effet, les productions de bananes (+3,3%), de caoutchouc (+31,4%) et de sucre (+6,5%) s'accroissent à fin février 2023. Ces cultures bénéficient de l'amélioration des rendements et de bonnes pratiques agricoles ainsi que de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne et de la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans pour la filière sucrière. En revanche les productions de noix de cajou (-68,8%), de coton graine (-34%) à fin février 2023, ainsi que de cacao fèves (-28,1%) et de café (-60,9%) au premier trimestre 2023 ressortent en baisse. La production cacaoyère pâtit des conditions climatiques défavorables et de la mise en œuvre des mesures visant la limitation de la production à 2 millions de tonnes, en vue de préserver le couvert forestier. Concernant l'anacarde, la timidité du début de campagne de commercialisation est le fait de l'octroi tardif des autorisations d'achats aux acheteurs agréés. Quant à la contraction de la production de coton graine, elle est imputable à l'attaque des jassides, des insectes ravageurs nuisibles aux cotonniers.

Dans le **secteur secondaire**, l'activité industrielle devrait rester bien orientée au regard de la hausse de la consommation d'électricité de moyenne tension (+4,3%) et des importations en volume de biens intermédiaires (+18,4%). Du côté du BTP, l'augmentation en volume des importations de clinker (+64,1%) et des autres matériaux de construction (+239,0%) présage d'une bonne orientation de l'activité au premier trimestre 2023.

Le **secteur tertiaire** enregistre au mois de février 2023, en glissement annuel, une évolution favorable grâce à la bonne tenue du commerce de détail, des transports et des activités des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans le commerce de détail, l'Indice du Chiffre d'Affaires augmente de 11,8%. La branche des télécommunications est marquée par l'accroissement de tous les services à savoir, le nombre de minutes d'appel (+4,5%), le nombre de SMS (+4,5%) et le trafic internet (+38,3%). Dans le transport, le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien, (+29,7%) et le trafic global de marchandises dans le maritime (+8,1%) demeurent bien orientés. À contrario, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire (-14,3%) se contracte.

En cumul, à fin février 2023, et comparativement à la période correspondante de 2022, toutes les composantes du secteur tertiaire sont orientées à la hausse, à l'exception du trafic de marchandises par voie ferroviaire.

Les prix à la consommation sont marqués au mois de mars 2023 par la persistance des tensions inflationnistes. Leur accroissement, en glissement annuel, poursuit l'accélération observée au mois de février 2023, après une décélération d'octobre 2022 à janvier 2023. Ainsi, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 5,2%, après +4,9% au mois de février 2023. Cette évolution des prix est imputable à l'effet conjugué du regain de la hausse des prix des produits comestibles (+7,2% après +5,4% en février 2023) et du ralentissement de ceux des produits non comestibles (+4,1% après +4,6% en février 2023).

En moyenne, sur les trois premiers mois de l'année, l'Indice général des prix à la consommation s'accroît de 4,9%, sous l'effet d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 6,2% et des prix des produits non comestibles de 4,3%.

Dans le secteur de l'**emploi formel**, le nombre d'emplois nets créés au terme des 2 premiers mois de l'année 2023 s'élève à 850 contre 1809 à la période correspondante de l'année précédente.

Les recettes totales et dons se situent à 993,9 milliards à fin février 2023, en augmentation de 60,8 milliards comparés à la même période de 2022. Cette évolution favorable provient essentiellement des recettes fiscales (y compris

les recettes affectées et de parafiscalité) et des dons.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 318,7 milliards en hausse de 378,8 milliards par rapport à la même période de l'année antérieure.

Il en résulte un **déficit du solde budgétaire** de 324,9 milliards, financé grâce à un recours au marché sous régional pour un montant total de 432,5 milliards et des tirages sur les prêts projets.

En ce qui concerne le **commerce extérieur** hors biens exceptionnels, les exportations et les importations augmentent respectivement de 25,8% et 17,6%. Il ressort de ces évolutions un solde commercial de + 573,1 milliards de FCFA. Par ailleurs, les termes de l'échange s'améliorent de 8,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+11,8%) supérieure à celle des prix à l'import (+3,0%).

Concernant la **situation monétaire**, elle est marquée au mois de février 2023, par une expansion de 9,8% de la masse monétaire, en rythme annuel, après une hausse de 7,3% observée le mois précédent. Cette consolidation de la croissance de la masse monétaire est attribuable à une accélération des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+32,3% contre +23,6% à fin janvier 2023) et des encours des créances sur l'économie (+8,0% contre +4,7% à fin janvier 2023) en dépit d'une accentuation de la dégradation des actifs extérieurs nets (-21,1% après -16,2% à fin janvier 2023).

Sur le **marché boursier**, les principaux indices ont affiché en repli au mois de mars 2023, en rythme mensuel, après leur hausse enregistrée au mois précédent. Ainsi, les indices BRVM Composite et BRVM 30 baissent respectivement de 2,7% et de 2,2% en glissement mensuel, après avoir cru de 3,5% et 4,7% le mois dernier. Dans le même sillage, l'indice BRVM Prestige se contracte de 3,5% après être ressorti en hausse de 5,3% et 1,3% respectivement aux mois de février et janvier 2023. En moyenne sur les deux premiers mois de l'année 2023, l'indice BRVM Composite, recule de 5,3% comparativement à la même période de 2022.

En définitive, sur le premier trimestre 2023, l'économie ivoirienne évolue dans un contexte international marqué par le durcissement continu des conditions de financement et la persistance des tensions inflationnistes qui font

peser des risques sur son cadre macroéconomique.

Cependant, le financement de l'économie reste soutenu et l'activité économique nationale continue de tirer avantage de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025

Ainsi, l'activité économique serait orientée à la hausse grâce à la vigueur des secteurs secondaire et tertiaire.

En revanche, dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée en lien notamment avec la contraction de la production cacaoyère et la lenteur dans le démarrage de la

campagne de commercialisation de la noix de cajou.

De même, en dépit de la poursuite de la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, les tensions persistent sur les prix à la consommation et leur progression est en accélération depuis février 2023.

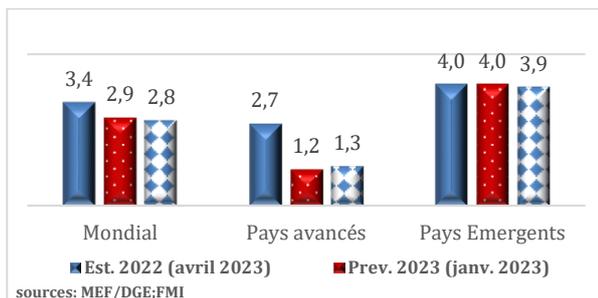
La conclusion, au mois d'avril 2023, d'un Programme Economique et Financier avec le FMI, couvrant la période 2023-2025, devrait permettre de soutenir le cadre macroéconomique et de faciliter le financement du PND 2021-2025 en cours d'exécution.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au niveau **mondial**, l'activité économique au premier trimestre 2023 est marquée par une légère dégradation des perspectives de croissance du PIB et une atténuation du rythme de ralentissement de l'inflation. En effet, les hausses successives des taux directeurs par les principales banques centrales depuis 2022, en vue de lutter contre les tensions inflationnistes, ont contribué à fragiliser le secteur bancaire avec comme premières conséquences la faillite de la Silicon Valley Bank aux Etats-Unis et le rachat de Crédit Suisse par UBS la plus grande banque helvétique.

Dans ce contexte, sous l'hypothèse d'une maîtrise des tensions du secteur financier, le Fonds Monétaire International (FMI) dans les « Perspectives de l'économie mondiale » publiées en avril 2023, anticipe un accroissement du Produit Intérieur Brut mondial, de 2,8% en 2023, en recul de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente faite en janvier 2023, après un accroissement de 3,4% en 2022.

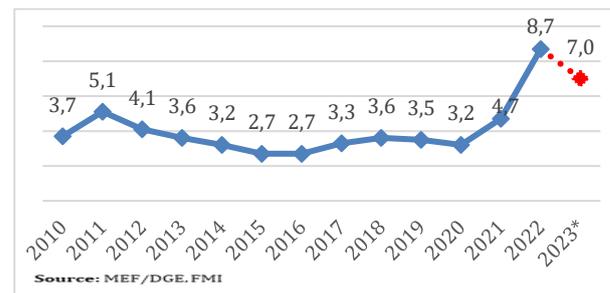
Graphique 1 : Evolution du taux de croissance mondial et dans les principales économies en pourcentage (%)



S'agissant de l'inflation, le reflux des prix de l'énergie et des matières premières qui ont connu de fortes hausses imputables au déclenchement de la guerre en Ukraine ainsi que les resserrements des politiques monétaires, sont à l'origine d'une détente de l'inflation qui devrait descendre à 7,0% en 2023, après 8,7% en 2022, selon les

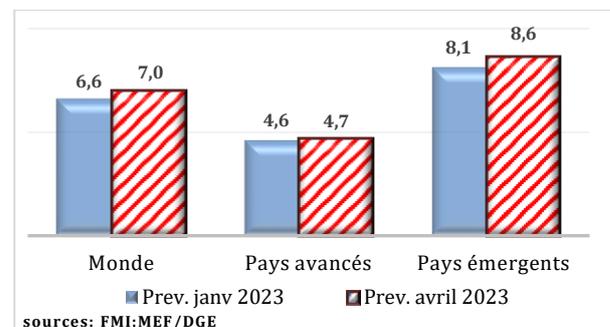
projections du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'avril 2023. Toutefois, l'inflation diminuerait plus lentement que prévu antérieurement par l'Institution qui tablait, au mois de janvier 2023, sur un taux d'inflation de 6,6% en moyenne sur l'année 2023.

Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation mondial en pourcentage (%) de 2010 à 2023



En outre, en dépit de la détente des prix, le niveau de l'inflation resterait élevé car l'inflation sous-jacente, qui exclut l'énergie et les produits alimentaires, continue de s'accélérer dans de nombreux pays.

Graphique 3 : Évolution des taux d'inflation au niveau mondial et dans les principales économies (en %)



I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des pays avancés, le taux de croissance du PIB a été révisé à la hausse de 0,1 point de pourcentage et enregistrerait, selon les dernières publications du FMI du mois d'avril 2023, une progression du PIB de 1,3% en 2023, plus forte que le taux de +1,2% prévu en janvier 2023, après des hausses de 2,7% et 5,4% en 2022 et 2021 respectivement. Cette progression serait

observée dans la plupart des pays à l'exception du Royaume Uni (-0,3% contre +4,0% en 2022) et de l'Allemagne (-0,1% contre +1,8% en 2022). La révision à la hausse de la prévision de croissance du PIB s'explique par une demande globale qui a été plus forte que celle prévue antérieurement.

Graphique 4 : Taux de croissance annuelle des économies avancées (en %)



Au **Royaume Uni**, en raison notamment du durcissement des politiques budgétaires et monétaires, l'économie britannique devrait terminer l'année en récession, avec une décroissance du PIB de 0,3%, alors que le FMI prévoyait -0,5% en janvier 2023. La pénurie de main-d'œuvre causée par le nouveau système d'immigration post-brexit et la forte augmentation des taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre en vue de contenir les tensions inflationnistes entraîneraient également des conséquences sur l'économie. Au premier trimestre, l'économie britannique devrait se contracter de 0,3% selon les prévisions de BNP Paribas, en raison de l'inflation, qui rogne le pouvoir d'achat des ménages, et de la hausse des taux qui pèse sur l'investissement. Concernant le marché du travail, il reste résilient mais continue de ralentir. Selon l'ONS, le taux de chômage est passé de 3,7% en janvier à 3,8% en février. L'inflation quant à elle, a reculé en mars (+10,1% contre +10,4% en février 2023), en particulier grâce à des effets de baisse favorables sur les prix de l'énergie et à la baisse des prix de l'essence. Ce niveau reste

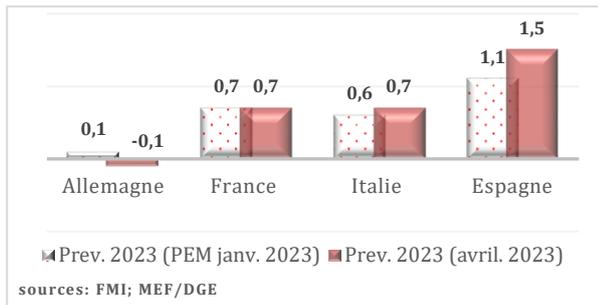
cependant exceptionnellement haut et inconfortable pour la Banque d'Angleterre. La persistance de l'inflation sous-jacente (+6,2% en glissement annuel), la croissance encore élevée des salaires, ainsi que les chiffres d'activité relativement bons sont autant de facteurs qui pourraient la conforter dans sa décision d'augmenter les taux de 25 points de base lors de sa prochaine réunion de mi-mai.

En zone euro, le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé légèrement de 0,1% au premier trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, après avoir stagné lors des trois derniers mois de 2022, a annoncé l'institut Eurostat. La croissance économique cette année devrait être l'une des plus faibles jamais enregistrée, à cause d'une forte baisse des revenus réels et d'une hausse des taux d'intérêt. En effet, selon les prévisions du FMI d'avril 2023, l'économie de la zone devrait croître de 0,8% contre une prévision initiale de 0,7% en janvier 2023, sous l'effet d'une croissance qui s'annonce plus élevée en Espagne et en Italie. La prévision reste inchangée pour la France concernant 2023, à 0,7%. Quant à l'Allemagne, l'économie flirte toujours avec la récession (-0,1 %).

Au niveau de l'emploi, en février 2023, le taux de chômage de la zone était de 6,6%, stable par rapport au taux enregistré en janvier 2023 et en baisse par rapport au taux de 6,8% enregistré en février 2022 selon les données officielles publiées par Eurostat.

Quant au taux d'inflation annuel, il s'est établi à 6,9% en mars 2023, contre 8,5% en février et 7,4% en mars 2023.

Graphique 5 : Taux de croissance annuelle des principales économies de la zone euro (en %)



Aux États-Unis, les perspectives se sont améliorées, avec une prévision de croissance en 2023 révisée à +1,6% contre un taux +1,4% projeté en janvier, grâce notamment à la bonne santé du marché du travail avec un taux de chômage qui reste autour de 3,5% au mois de mars et de 3,8% au cours des trois premiers mois de 2023. Cependant, la croissance de l'économie américaine a chuté à 1,1% durant les trois premiers mois de l'année, contre 2,6% le trimestre précédent.

Concernant l'inflation, mesurée par l'indice PCE (Personal Consumption Expenditures), publiée par le département du Commerce américain, elle indique un taux de 4,2% au mois de mars, en décélération par rapport au mois précédent (5,1%) et de février 2023 (5,3%). L'inflation sous-jacente en glissement annuel, c'est-à-dire sans l'énergie et les aliments, progresse de 5,6% contre 5,5% précédemment. Cela pourrait conforter la FED à augmenter son taux directeur de 25 points de base lors de sa prochaine réunion.

Au Japon, un rebond de l'activité japonaise est attendu au premier trimestre 2023, en lien avec l'amélioration des enquêtes de confiance auprès des entreprises et des ménages. Comparé au trimestre précédent, la progression du PIB au premier trimestre est attendue à 0,5%. Cependant, les inquiétudes relatives au ralentissement de la croissance mondiale qui pourraient nuire

aux exportations, moteur de croissance du pays, ont pesé dans la révision à la baisse par le FMI, de la prévision de croissance du PIB sur l'année 2023. Celui-ci augmenterait désormais de 1,3% en 2023, contre une prévision de 1,8% en janvier et une réalisation de 1,1% en 2022.

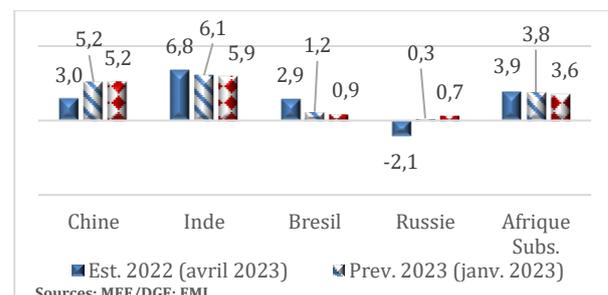
Au niveau du marché de l'emploi, selon le Bureau des Statistiques du Japon (SBJ), le taux de chômage est ressorti à 2,8% en mars contre 2,6% en février 2023.

Concernant l'inflation, en incluant les prix des aliments frais, l'Indice des Prix à la Consommation nationale a augmenté de 3,3% en mars, ce qui est conforme aux prévisions de croissance de 3,2 % et légèrement inférieur au chiffre de 3,3 % du mois précédent. En excluant les produits volatils tels que les aliments frais, il a augmenté de 3,1% au cours des 12 mois précédant le mois de mars, selon les données du Bureau des statistiques.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement**, selon les dernières publications du FMI du mois d'avril 2023, le taux de croissance du PIB devrait progresser de 3,9% en 2023, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2023. Cette révision serait observée en Inde, au Brésil et dans les pays d'Afrique subsaharienne, notamment en Afrique du Sud.

Graphique 6 : Taux de croissance annuelle des économies émergentes et en développement (en %)



En Chine, après une année 2022 marquée par un ralentissement, l'activité devrait se consolider en 2023, soutenue par des mesures de relance budgétaire et monétaire. L'économie chinoise profiterait aussi de la levée, en décembre 2022, de la politique de zéro Covid, qui avait été mise en place depuis 2020. Cependant, les perspectives de croissance restent menacées par les incertitudes liées à la Covid-19 et les difficultés d'Evergrande, un poids lourd du secteur immobilier au bord de la faillite qui ont entraîné une chute de la demande en biens.

Au premier trimestre 2023, l'activité économique s'est accélérée et la croissance du PIB s'est établie à +2,2% en rythme trimestriel (contre +0,6% au quatrième 2022) et à +4,5% en glissement annuel (contre +2,9% au trimestre précédent).

Dans ce contexte, le FMI a maintenu à 5,2% sa prévision de croissance pour l'année 2023. Cette évolution positive de l'économie chinoise laisse espérer des retombées positives pour le reste du monde.

Concernant l'inflation, les données publiées par le Bureau National de Statistique chinois font ressortir une hausse des prix à la consommation de 0,7% en mars 2023.

En Russie, la croissance du PIB poursuit son amélioration, soutenue par le marché des matières premières, principalement l'énergie, et par les dépenses publiques, surtout militaires. Alors qu'il y a six mois, le FMI anticipait une sévère récession pour cette année, l'institution prévoit désormais une croissance de 0,7% pour 2023 et 1,3% l'année prochaine, malgré les sanctions prises par les puissances économiques occidentales.

Cependant, les perspectives restent menacées par le renforcement des sanctions des pays occidentaux en février

2023, en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine. En effet, le texte du règlement 833/2014 de l'Union Européenne a été modifié par le Règlement 2023/427 du 25 février 2023 qui intègre de nouvelles mesures restrictives contre la Russie, notamment :

- des restrictions commerciales à l'import et à l'export (interdictions d'exporter vers la Russie des technologies critiques et des biens industriels, tels que l'électronique, les véhicules spécialisés.....) ;
- des restrictions liées au secteur de l'énergie (Interdiction de fournir à des ressortissants russes des capacités de stockage de gaz au sein de l'Union Européenne, à l'exclusion de la partie des installations de Gaz Naturel Liquéfié).

En ce qui concerne les prix à la consommation, l'inflation a ralenti à 3,51% en mars 2023 contre 10,99% le mois précédent, en glissement annuel, selon les données de l'institut de statistiques russe.

Au **Brésil**, après un repli en fin d'année 2022, l'économie devrait renouer temporairement avec la croissance au 1^{er} trimestre 2023, tirée par une production agricole exceptionnelle. Les marchés financiers locaux et le secteur bancaire sont confrontés à une augmentation de l'aversion au risque des investisseurs, et la montée des risques de crédit, illustrée par la défaillance du géant de la distribution « Américas » après l'annonce d'incohérences dans ses comptes. Il a été placé en redressement judiciaire afin d'éviter la faillite.

Le FMI dans sa dernière publication a réduit de 0,3 point, la progression du PIB. Celui-ci devrait croître de 0,9% en 2023 contre une augmentation de 2,9% en 2022. L'économie

montre des signes d'essoufflement début 2023.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance atteindrait 3,6% selon les dernières statistiques publiées par le Fonds Monétaire International (FMI), dans le cadre de ses perspectives économiques mondiales. Cette nouvelle prévision est légèrement moins optimiste que celle de janvier 2023 (-0,2 point de pourcentage). L'activité dans la région devrait ralentir pour la deuxième année consécutive, dans un contexte d'essoufflement de l'activité économique au niveau mondial. La pénurie de financement entraînera également des conséquences pour les perspectives régionales à plus long terme.

Le PIB du **Nigeria** progresserait de 3,2% en 2023, grâce aux mesures prises pour résoudre les problèmes d'insécurité dans le secteur pétrolier. A l'opposé, l'**Afrique du Sud**, deuxième puissance économique de la région en matière de PIB, ne devrait enregistrer qu'une faible croissance de 0,1%, après le rebond de 2,0% enregistré en 2022. Cette prévision est motivée par le recul de la demande extérieure, des pénuries d'électricité et des contraintes structurelles.

Dans la **zone UEMOA**, en dépit d'une conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire fragile, l'activité économique resterait soutenue. Le PIB devrait croître de 7,2% en 2023 contre +5,8% en 2022, en lien avec l'exécution des programmes publics de développement des États de l'Union et le dynamisme du secteur privé. Selon les prévisions effectuées par la BCEAO, l'activité économique, en variation annuelle, devrait progresser de 5,1% au premier trimestre et 5,3% au deuxième trimestre 2023, après une réalisation de 5,4% au

quatrième trimestre 2022. Les performances économiques des pays de l'UEMOA seraient tirées par la bonne tenue de la demande intérieure.

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Détente sur les prix de l'énergie et des engrais

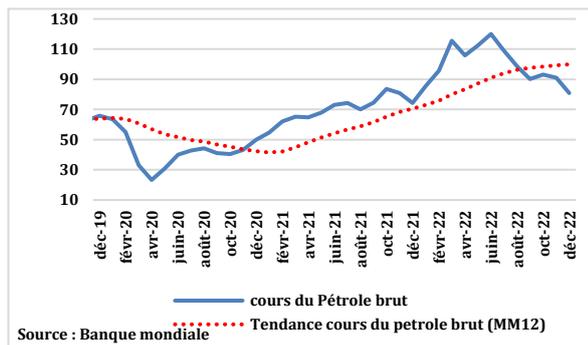
Le marché des matières premières est marqué par une détente continue des prix des produits dont la commercialisation avait été perturbée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 22 février 2022.

Au mois de mars 2023, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire affichent majoritairement une baisse aussi bien en variation mensuelle qu'en glissement annuel, sur fond de crises bancaires et d'incertitudes géopolitiques.

En évolution mensuelle, les cours du pétrole brut, du gaz naturel, du blé dur, du riz, du caoutchouc, du coton et des engrais baissent tandis que ceux du cacao fèves, de l'huile de palme et de l'or se renforcent au mois de mars 2023. Les facteurs à l'origine de ces évolutions sont les suivants :

- Le cours du **pétrole brut** recule de 5,1% pour se situer à 78,5 dollars US le baril en moyenne au mois de mars 2023. Cette deuxième baisse, après celle de 0,5% en février 2023, est principalement due à la panique qui a secoué les marchés financiers suite à la crise bancaire aux Etats-Unis et en Suisse. Par ailleurs, malgré les sanctions prises par certains pays occidentaux, la Russie continue d'écouler son pétrole brut, ce qui accroît les volumes disponibles sur les marchés ;

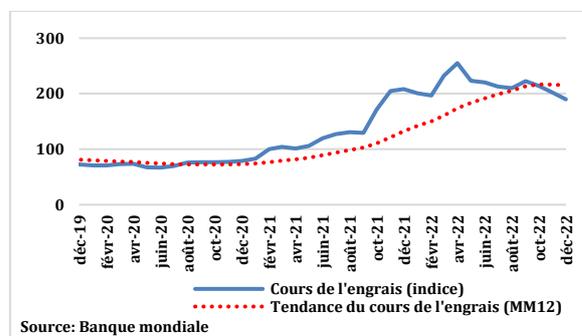
Graphique 7 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril



- Le prix du **gaz naturel** se contracte de 12,5%, après les replis respectifs de 40,8% et 19,0% en janvier et février 2023. Cette évolution, selon Eurostat, s'explique par un hiver moins rude qui a induit une baisse de près de 20% de la quantité de gaz naturel consommée par l'ensemble des pays de l'union européenne ;
- Le cours du **blé dur** recule de 6,3% en un mois en mars 2023, après avoir rebondi de 3,8% en février 2023. La Russie, avec une récolte exceptionnelle en augmentation de plus de 22%, a contribué à une révision à la hausse des volumes attendus sur le marché international ;
- Le cours du **caoutchouc** est encore baissier en mars 2023, la demande continuant d'être affectée par le ralentissement économique aux Etats-Unis et en Europe. Il fléchit de 3,1%, après s'être contracté de 0,7% en février 2023 ;
- Le cours du **coton** se contracte de 4,0% au mois de mars, poursuivant son rythme baissier observé sur les trois mois précédents, en variation mensuelle. Ce recul est principalement dû à une diminution de la demande mondiale ;
- Le cours des **engrais** baisse de 5,9%, après des fléchissements enregistrés aux mois de janvier (-6,2%) et février

(-5,6%) 2023. Il est impacté notamment par l'accroissement de l'offre suite au redémarrage de certaines unités de production en Europe, à la faveur de la détente sur le prix du gaz ;

Graphique 8 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



- Le prix du **riz thaïlandais** baisse de 3,3% au mois de mars pour s'établir à 476 dollars US la tonne, après un recul de 4,8% en février 2023. Il pâtit de la dépréciation du bath par rapport au dollar US, ce qui entraîne une réduction des prix à l'exportation. Le prix ;
- Le cours du **cacao fèves** poursuit son ascension amorcée en septembre 2022. Il s'établit à 2 748 dollars la tonne en mars 2023, en accroissement de 3,6% en variation mensuelle, après avoir progressé respectivement de 4,3% et 1,2% en janvier et février 2023. Cette hausse des cours s'explique par le déficit de fèves de cacao sur le marché international dû, principalement, au repli de la production de la Côte d'Ivoire, le principal producteur ;
- Le cours de **l'huile de palme** progresse de 2,3% en variation mensuelle au mois de mars 2023, après avoir augmenté de 0,2% et 0,9% respectivement en janvier et février 2023. Il bénéficie de la restriction des exportations de l'Indonésie, le plus grand exportateur mondial, alors que la demande indienne augmente.

- Le cours de l'or s'est négocié en moyenne à 1 912,7 dollars l'once au mois de mars 2023, en hausse de 3,1%, après la contraction de 2,3% le mois précédent. Les conflits internationaux et les turbulences dans le secteur bancaire, poussent les banques centrales des pays émergents et en développement à chercher de l'or afin de sécuriser leurs bénéfices d'exportation et se détacher de l'emprise du dollar.

Par rapport à leurs niveaux de mars 2022, les prix du gaz naturel (-61,0%), de l'huile de palme (-45,3%), du coton (-32,4%), du pétrole brut (-32,1%), des engrais (-32,0%), du blé dur (-23,9%), du caoutchouc (-22,2%) et de l'or (-1,8%) baissent. A l'inverse, ceux du riz thaïlandais (+12,8%), du cacao (+11,7%) et du café robusta (+2,6%) augmentent.

Tableau 1 : Glissements mensuels et annuels des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS EN POURCENTAGE (%)		
	Mars 2023 / février 2023	Mars 2023 / mars 2022	Moyenne 1 ^{er} trim 2023 / Moyenne 1 ^{er} trim 2022
Produits agricoles			
Cacao fèves	3,6%	11,7%	7,3%
Café Arabica	-3,2%	-14,0%	-18,6%
Café Robusta	2,5%	2,6%	-5,2%
Coton	-4,0%	-32,4%	-28,3%
Huile de palme	2,3%	-45,3%	-38,3%
Caoutchouc	-3,1%	-22,2%	-21,5%
Mais	-5,3%	-15,8%	-2,4%
Sucre	1,4%	7,7%	8,1%
Riz blanchi, 5%	-3,3%	12,8%	16,4%
Blé dur	-6,3%	-23,9%	-8,5%
Minerais			
Or	3,1%	-1,8%	0,8%
Energie			
Pétrole brut Brent	-5,1%	-32,1%	-17,7%
Gaz Naturel Index	-12,5%	-61,0%	-43,5%
Fertilisant			
Engrais	-5,9%	-32,0%	-20,0%

Sources : MEF/DGE ; Banque Mondiale

En moyenne, sur le premier trimestre de l'année 2023, les prix moyens du gaz naturel (-43,5%), de l'huile de palme (-38,3%), du coton (-28,3%), du caoutchouc (-21,5%), des engrais (-20,0%), du café arabica (-18,6%), du pétrole brut (-17,7%), du blé dur (-8,5%) et du café robusta (-5,2%) sont en deçà de leurs niveaux de la même période de l'année 2022. En revanche, les prix du riz thaïlandais (+16,4%), du cacao (+7,3%) et de l'or (+0,8%) augmentent.

Appréciation de l'euro face aux principales monnaies

La monnaie européenne est restée forte en dépit de la turbulence dans le secteur bancaire, en l'occurrence la faillite de la « Silicon Valley Banque » (SVB). La Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi sa politique de resserrement monétaire avec une hausse de ses taux de 50 points de base le 16 mars 2023. Ainsi, l'euro s'apprécie en variation mensuelle **sur le marché des changes** face au rand sud-africain (+2,0%), au rouble (+6,8%), au yuan renminbi (+0,8%), au yen (+0,4%) et au dollar canadien (+1,7%). Au contraire, la monnaie européenne se déprécie face à la livre sterling (-0,4%) et au dollar US (-0,1%).

Par rapport à la même période de l'année précédente, le premier trimestre 2023 se caractérise par une appréciation de la monnaie européenne face au dollar canadien (+2,0%), à la livre sterling (+5,6%), au yen japonais (+8,8%), au rand sud-africain (+11,4%) et au yuan renminbi (+3,0%). A l'inverse, elle se déprécie face au dollar US (-4,4%) et au rouble (-17,7%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,

Au plan national, le Gouvernement reste engagé dans l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, la lutte contre la cherté de la vie ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations et du climat des affaires.

L'exécution du PND 2021-2025 permet à l'activité économique de bénéficier de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures routières et de transformation structurelle de l'économie à travers l'industrialisation. En outre, l'activité économique tire avantage de l'accélération de la réalisation des différentes infrastructures en cours d'exécution dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024 en Côte d'Ivoire.

Aussi, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement 2022-2024, contribue fortement à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des populations à travers notamment (i) le renforcement des infrastructures publiques (écoles, hôpitaux...), (ii) l'accélération de l'électrification rurale, (iii) l'installation de pompes villageoises et de latrines ainsi que (iv) les transferts monétaires aux populations les plus vulnérables.

Par ailleurs, afin de permettre aux jeunes de mieux bénéficier des fruits de la croissance économique, le Gouvernement a décidé de renforcer ses actions en leur faveur. Ainsi, le « Programme Jeunesse du Gouvernement » (PJ-Gouv) 2023-2025, a été adopté en Conseil des Ministres le 22 mars 2023. Ce programme basé sur le PND 2021-2025, la feuille de route 2023 du Gouvernement et

les conclusions des consultations nationales de la jeunesse est estimé à 1 118 milliards de francs CFA et a pour objet d'intensifier les politiques publiques en faveur des jeunes, en vue de leur assurer une bonne insertion professionnelle et de leur garantir de meilleures conditions de vie. Il s'articule autour de trois principaux axes : (i) l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, (ii) le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse et (iii) l'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes.

Pour l'année 2023, il est prévu un montant de 360 milliards pour l'insertion de plus de 600 000 jeunes. Ce programme aura un impact important sur la réduction de la pauvreté dans la mesure où les jeunes représentent une part importante de la population dont l'âge moyen se situe à 23 ans selon le RGPH¹ 2021.

Au premier trimestre 2023, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, adoptées en 2022. Il s'agit notamment, de la subvention partielle des prix des produits pétroliers, notamment du gasoil, du plafonnement des prix de certains produits de grande consommation, du soutien à l'accroissement de la production vivrière ainsi que de l'accélération de la construction de 40 marchés de proximité afin de renforcer la commercialisation des produits vivriers.

Au niveau de l'environnement des affaires,

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat

les chefs d'entreprises maintiennent en mars 2022 leur confiance quant à la bonne tenue de la conjoncture économique avec un indicateur du climat des affaires, qui s'est situé à 101,9, en hausse de 0,2% comparativement à son niveau au mois de février. Toutefois, en moyenne sur le premier trimestre, l'indicateur du climat des affaires baisse de 3,4% comparativement à la même période de 2022, témoignant ainsi d'une érosion de la confiance des chefs d'entreprises.

Au 1^{er} trimestre 2023, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité par rapport au 4^{ème} trimestre 2022, avec un taux de Change Effectif Réel (TCER) en baisse de 2,80%. Ce gain de compétitivité résulte d'une diminution du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 6,24%, et d'une hausse du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,66% comparativement au quatrième trimestre 2022.

En glissement annuel, le TCER connaît une baisse de 6,90% au 1^{er} trimestre 2023 sous l'effet de la hausse du TCEN de 2,08% et de la baisse du rapport des prix de 8,80%.

En outre, la Côte d'Ivoire a conclu en avril 2023, un Programme Economique et Financier avec le Fonds Monétaire International sur la période 2023-2025. Ce programme qui bénéficie d'un appui financier de 3,6 milliards de dollars américains soit environ 2 000 milliards de FCFA a pour objectifs de : (i) maintenir la viabilité des finances publiques et de la dette à travers une hausse graduelle de la pression fiscale et la convergence du déficit budgétaire à la norme communautaire de l'UEMOA d'ici 2025, (ii) lutter contre la pauvreté et stimuler la création d'emplois en faveur des jeunes, (iii) faire évoluer le paradigme de croissance de la Côte d'Ivoire

vers un modèle axé sur la productivité du secteur privé et la diversification verticale, (iv) développer le secteur financier et approfondir l'inclusion financière, et (v) améliorer la résilience au changement climatique.

II.1. SECTEUR RÉEL

L'activité économique bénéficie en début d'année 2023 de la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire tandis que le secteur primaire, selon les données disponibles, enregistre des évolutions contrastées des spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation.

II.1.a. Secteur primaire

Dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation est marquée par la contraction des productions de noix de cajou et de coton graine à fin février 2023 ainsi que de cacao fèves et de café fin mars 2023. A l'opposé, les productions de caoutchouc (à fin février 2023), de sucre (à fin février 2023) et de banane dessert (à fin mars 2023) s'affichent en hausse.

Tableau 2 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	3 mois 2022	3 mois 2023	Variation (%)
Cacao fèves	663 770,0	477 340,2	-28,1
Café	78 308,8	30 604,8	-60,9
Noix cajou*	146 996,0	45 866,0	-68,8
Caoutchouc*	207 246,7	272 240,0	31,4
Sucre*	71 595,9	76 243,5	6,5
Banane dessert	115 184,8	120 240,9	4,4
Coton graine*	238 166,7	157 130,7	-34,0

Sources : DGE, OPA, MEMINADER
*Fin février 2023

Dans la filière hévéa, la production de **caoutchouc naturel sec** bénéficie de l'amélioration des rendements grâce aux bonnes pratiques agricoles et de l'entrée en

production de nouvelles plantations. Par ailleurs, compte tenu des exigences croissantes en termes de qualité sur le marché international, les autorités de la filière envisagent la création d'un label pour mieux valoriser le caoutchouc d'origine Côte d'Ivoire.

La filière **sucrière** tire profit de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne et de la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des unités de transformation.

En revanche, la production de **fèves de cacao** baisse sous l'effet de conditions climatiques défavorables et de la mise en œuvre des mesures visant la limitation de la production à 2 millions de tonnes (Arrêt de la distribution des semences améliorées) en vue de préserver le couvert forestier. En ce qui concerne la transformation locale, l'effet positif des politiques gouvernementales se confirme par l'augmentation de la capacité installée des industries de transformation. En 2023, la quantité de cacao fèves transformée devrait atteindre 770 000 tonnes contre 734 485 tonnes en 2022.

Par ailleurs, l'installation de nouveaux investisseurs dans la transformation de fèves de cacao est en cours à Abidjan et à San Pedro, pour une capacité de transformation supplémentaire de 120 000 tonnes. Pour la campagne intermédiaire qui débute en avril, le Gouvernement a décidé de maintenir le prix garanti bord champ de la récolte principale, soit 900 FCFA le kilo contre 825 FCFA à la campagne intermédiaire 2021/2022.

Concernant **la noix de cajou**, la baisse du volume des ventes depuis le début de campagne de commercialisation lancé au mois de février 2023, s'explique par l'octroi

tardif des autorisations d'achats aux acheteurs agréés. Par conséquent, un rebond des ventes est attendu les prochains mois, sous l'effet de la normalisation de la commercialisation. En effet, la filière continue de bénéficier des retombées des bonnes pratiques agricoles qui permettent une amélioration continue des rendements ainsi que d'un prix bord champ stable et rémunérateur.

S'agissant de la transformation locale de noix de cajou, les travaux d'aménagement des zones agro industrielles des villes de Korhogo et Bondoukou présentent des taux d'avancement respectifs de 92% et 63%.

La contraction de la production de **coton graine** est imputable à l'attaque des jassides, des insectes ravageurs nuisibles aux cotonniers. Ces insectes, présents en 2022, sont résistants aux insecticides. Toutefois, l'autorisation prochaine de l'utilisation de nouveaux types de produits phytosanitaires devrait permettre à la filière de retrouver des volumes de production conséquents à partir du mois de novembre 2023.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire aurait enregistré une évolution favorable en début d'année 2023.

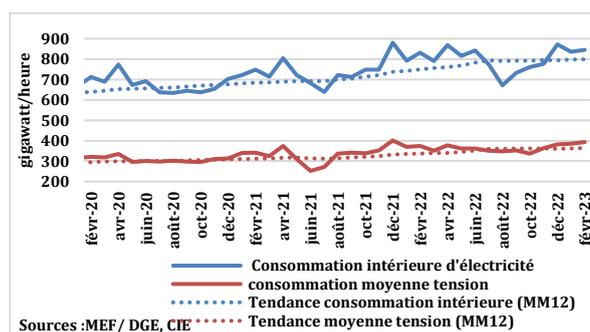
✓ *Progression attendue de l'activité industrielle*

Dans le **secteur industriel**, les « industries extractives », à fin janvier 2023, enregistrent une augmentation des productions de manganèse (+26,4%) et de nickel (+15,3%). Quant à la production d'or, elle se contracte de 13,0%. Toutefois, elle devrait se redresser et poursuivre son dynamisme de 2022, avec l'ouverture prévue des mines d'or de Séguéla et de Dabakala.

S'agissant des activités des « **industries manufacturières** », elles seraient restées bien orientées à fin février 2023, au regard de la hausse de la consommation d'électricité de moyenne tension et des importations en volume de biens intermédiaires de 4,3% et 18,4% respectivement.

Dans les « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production nette d'électricité progresse de 11,7% à fin mars 2023, grâce à l'accroissement simultané des productions de source thermique (+8,7%) et de source hydraulique (+22,3%). La production de source hydraulique bénéficie d'une meilleure pluviométrie après avoir connu un déficit au premier semestre 2022.

Graphique 9 : Evolution de la consommation d'électricité



✓ **Accélération des activités du BTP**

Les activités du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) auraient enregistré à fin février 2023 une bonne orientation, au vu de l'augmentation en volume des importations de clinker de 64,8% et des autres matériaux de construction de 239,0%. Le BTP bénéficie de l'accélération et de la finalisation des chantiers d'infrastructures publiques entre autres pour l'amélioration de la fluidité routière et de l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du

Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vi) la construction de six échangeurs à Abidjan (vii) la finalisation de la construction des stades de San Pedro et Korhogo et la réhabilitation des stades d'Ebimpé et du Plateau ainsi que d'autres infrastructures devant accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire maintient en début d'année 2023, son dynamisme observé depuis 2021, porté par la vigueur du commerce de détail, des transports et des télécommunications.

✓ **Progression des ventes dans le commerce de détail**

Le chiffre d'affaires du commerce de détail enregistre, au mois de février 2023, une hausse de 11,8% qui dénote de la bonne tenue de la consommation. Cette bonne orientation est portée par l'ensemble des branches.

Dans la branche « produits de l'alimentation », les ventes en valeur augmentent de 4,1%, sous l'effet de l'accroissement de celles des « Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+1,7%), des « Produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+2,8%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs » (+4,2%).

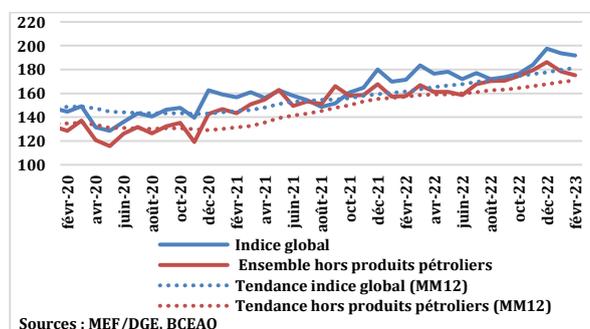
Le chiffre d'affaires des produits pétroliers progresse de 12,8% en lien avec l'augmentation des prix à la pompe du super (+28,3%) et du gasoil (+6,5%) ainsi que des quantités vendues de ces deux produits respectivement de 1,3% et de 12,4%.

Dans la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques », les ventes augmentent de 26,9% du fait à la fois des branches « parfumerie et produits de beauté » (+11,8%) et « Produits pharmaceutiques et médicaux » (+28,2%).

Les ventes des « produits d'équipement du logement » s'accroissent de 4,9% du fait des effets conjugués de la hausse du chiffre d'affaires dans la branche « ameublement, équipement et produits ménagers » (33+,1%) et de la contraction de celui de la branche « Matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (-0,3%).

Les ventes de « véhicules automobiles, motos, et pièces détachées » augmentent de 23,6% en lien avec le dynamisme des ventes de « véhicules neufs » (+31,3%), de « motos neufs » (+1,0%) et de « Pièces et accessoires de véhicules automobiles et motos neufs » (+19,7%).

Graphique 10 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



✓ Progression des activités de transport

Le secteur du transport enregistre une progression de la quasi-totalité de ses composantes, à l'exception du transport ferroviaire.

Dans le transport aérien, l'activité est dynamique, en lien avec la vitalité de l'économie et les retombées des investissements réalisés par la compagnie Air Côte d'Ivoire en 2022.

Au mois de février 2023, en glissement annuel, le nombre de passagers commerciaux s'accroît de 29,7% après une hausse de 34,5% le mois précédent.

Ainsi, **en cumul sur les deux premiers mois de l'année**, le nombre de passagers commerciaux progresse de 32,0%. Cette hausse provient principalement des destinations CEDEAO (+45,7%), reste de l'Afrique (88,4%) et Europe (+9,6%). Le trafic national se contracte de 19,4% mais il devrait se redresser à partir du deuxième trimestre avec la finalisation de la réhabilitation des aéroports de Korhogo et de San Pedro prévue à la fin du premier trimestre 2023.

Le trafic global de marchandises par **voie maritime** s'accroît de 8,1% au mois de février 2023, après une hausse de 30,9% le mois précédent, bénéficiant des investissements réalisés au niveau des deux ports et de la bonne orientation de l'activité économique nationale. En effet, au niveau du Port Autonome de San Pedro (PASP), le Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) a été inauguré au mois de septembre 2022. Quant au Port Autonome d'Abidjan (PAA), il a enregistré, le 02 décembre 2022, l'inauguration du second terminal à conteneur devant permettre de doubler la capacité de traitement des conteneurs.

Au terme des deux premiers mois de l'année en cours, Le trafic global de marchandises par voie maritime ressort en hausse de 19,2% sous l'effet de la vigueur des trafics du PAA (+21,7%) et du PASP (+8,8%).

Au niveau du **transport routier**, l'accroissement de 6,5% de la consommation en volume des carburants « gasoil » et de « super » dénote du dynamisme de l'activité. Le transport routier tire profit de la vigueur de l'activité économique du pays, de l'amélioration continue de la fluidité routière grâce à la construction et à la réhabilitation de voiries. Il devrait bénéficier également du futur déploiement des activités de la Société des Transport d'Abidjan (SOTRA) dans les villes de Korhogo et San Pedro en plus de Bouaké où elle est présente depuis septembre 2021. Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la mobilité des personnes dans les villes de l'intérieur du pays.

Concernant le **trafic ferroviaire** de marchandises, il se contracte de 14,3% au mois de février après avoir reculé de 10,0% le mois précédent en raison de la baisse des échanges avec le Burkina Faso. Le transport ferroviaire est affecté par la situation sécuritaire au Burkina Faso qui a des incidences négatives sur les activités d'exploitation minière dans le pays. Au terme des deux premiers mois de l'année, et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic ferroviaire recule de 12,2%.

✓ **Dynamisme contenu dans les TICs**

Le secteur des télécommunications est marqué par une croissance soutenue de l'ensemble de ses services.

Au mois de février 2022, le trafic voix, le trafic internet et le trafic SMS augmentent

respectivement de 4,5%, 38,3% et 4,5%, en rythme annuel.

En cumul sur les deux premiers mois de 2023, et comparativement à la période correspondante de 2022, le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile et le nombre d'abonnements progressent respectivement 3,6% et 7,0%. Il en est de même pour tous les services, à savoir le trafic voix (+11,7%), le trafic SMS (+5,8%) et le trafic internet (+37,0%).

II.1.d. Prix à la consommation

Les prix à la consommation sont marqués par la persistance des tensions inflationnistes. Ainsi, l'Indice général continue d'augmenter sensiblement depuis le mois de février 2023 en glissement annuel, après une décélération observée au dernier trimestre de l'année 2022. Cette dynamique de progression est à lier à la vigueur de la demande intérieure dans un contexte de tensions sécuritaires aux Burkina et au Mali qui ont occasionné l'afflux de réfugiés. En outre, la réouverture des frontières terrestres intervenue le 15 février 2023, contribue à accentuer cette tension sur la demande des produits vivriers.

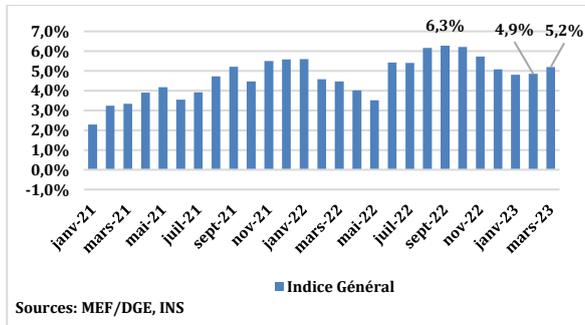
Aussi, pour limiter leurs effets tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a continué de renforcer les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

✓ **Progression de l'indice global au mois de mars 2023, en glissement annuel**

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) poursuit sa progression (+5,2%) au mois de mars 2023 après s'être situé à +4,9% au mois de février 2023. Cette évolution des prix est imputable à l'effet conjugué du regain de la hausse des

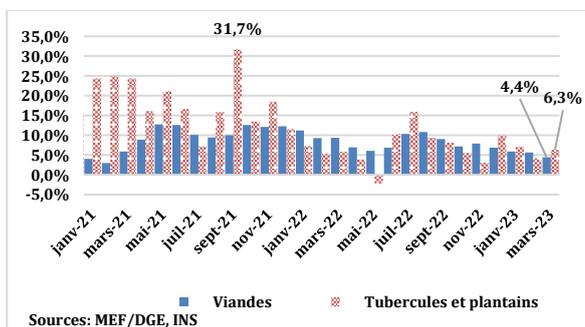
prix des produits comestibles (+7,2% après +5,4% en février 2023) et du ralentissement de ceux des produits non comestibles (+4,1% après +4,6% en février 2023).

Graphique 11 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



Au niveau de la composante « produits comestibles », les prix des produits marqués par ce renchérissement sont, notamment, les prix des « céréales non transformées » (+10,5% après +7,5% le mois précédent), des « tubercules et plantains » (+6,3% après +4,2% le mois précédent), des « fruits » (+8,6% après +7,1% le mois précédent). Par contre, les prix des « légumes frais » (+0,1% après -10,3% le mois précédent) qui avaient reflué depuis le mois de décembre 2022, progressent.

Graphique 12 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



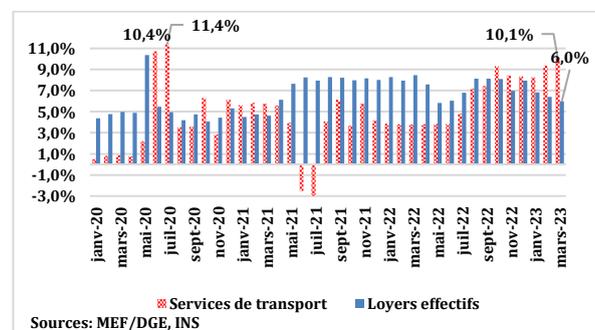
Cette tendance à la hausse des produits comestibles est en revanche atténuée par l'accroissement de moindre ampleur des prix des « poissons » (+9,8% après +10,6% le mois précédent), des « produits laitiers » (+9,0% après +10,8% le mois précédent),

des « huiles et graisses » (+12,1% après +14,7% le mois précédent) et des « viandes » (+4,4% après +5,6% le mois précédent).

Au niveau de la composante « produits non comestibles », le ralentissement des prix est plus ressenti notamment sur les prix des « loyers effectifs » (+6,0% contre +6,4% au mois de février), des « services de restauration » (+7,3% contre +7,7% au mois de février), des « chaussures » (+2,0% contre +2,6% au mois de février) et des « services ambulatoires » (+5,3% contre +6,1% au mois de février),

En revanche, les prix des « services de transport » (+10,1% après +9,4% en février 2023), du « matériel de téléphonie et de télécopie » (+4,3% après -1,9% en février) et des « services récréatifs et culturels » (+3,2% après +2,5% en février) progressent.

Graphique 13 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



✓ **Accroissement en moyenne de l'indice général**

En moyenne, sur les trois premiers mois de l'année, l'Indice général s'accroît de 4,9%, sous l'effet d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 6,2% et des prix des produits non comestibles de 4,3%.

L'accroissement des prix des produits comestibles est nourri essentiellement par les prix des « huiles et graisses » (+15,8%), des « produits laitiers » (+9,7%), des « céréales non transformées » (+9,2%), des

« fruits » (+8,1%), des « poissons » (+7,5%), des « viandes » (+5,3%), ainsi que des « tubercules et plantains » (+5,9%). Cette évolution est amoindrie par le repli des prix des « légumes frais » (-5,4%).

S'agissant des prix des produits non comestibles, la hausse des prix provient principalement du relèvement de prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+14,8%), des « loyers effectifs » (+6,4%) et des « services de restauration » (+7,5%).

II.1.e. Emplois

À fin février 2023, le nombre de salariés en emploi formel ressort à 1 309 752, en hausse de 0,1% comparé à fin décembre 2022, soit une création nette de 850 emplois sur les deux premiers mois de l'année 2023. Cette réalisation résulte de la hausse des effectifs du public (+5 088 emplois nets) atténuée par le recul de ceux du privé (-4 238 emplois nets).

Comparé à la réalisation de la période correspondante de 2022 (+1 809 emplois nets), le nombre d'emplois nets créés sur les deux premiers mois de l'année est en contraction de 53,0%.

Concernant les emplois bruts créés, le nombre de nouvelles immatriculations dans le privé et de nouveaux fonctionnaires dans le public s'élève à 21 551, en hausse de 22,9% par rapport à la période correspondante de 2022. Dans le privé, par secteur d'activité économique, les nouveaux salariés ont été enregistrés principalement dans le commerce (34,4%), l'industrie manufacturière (13,3%) et le BTP (13,2%).

Dans le public, les affectations des nouveaux fonctionnaires ont concerné principalement les ministères en charge de la santé (23,8%) et de la formation (35,0%).

II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques est marquée à fin février par une hausse des recouvrements des recettes totales et dons de 6,5% (+60,8 milliards) tandis que les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés en accroissement de 40,3% (+378,8 milliards).

▣ Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se situent à 993,9 milliards à fin février 2023, en augmentation de 60,8 milliards comparés à la même période de 2022, en raison d'une bonne mobilisation des recettes fiscales (y compris les recettes affectées et de parafiscalité) et des dons.

✓ Hausse du niveau de recouvrement des recettes fiscales

Les recettes fiscales (y/c recettes affectées et parafiscalité) s'accroissent de 61,0 milliards (+7,5%) pour ressortir à 868,7 milliards. Cette embellie s'explique par une performance sur la fiscalité intérieure qui s'affiche à 459,8 milliards (+9,7%), notamment grâce à la hausse de l'impôt sur les bénéfices (+3,1 milliards), de l'impôt sur les revenus et les salaires (+14,1 milliards), de l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers (+4,6 milliards), de la TVA (+7,9 milliards), des droits d'enregistrement et des timbres (+3,4 milliards). Quant à la fiscalité de porte, elle est en hausse de 18,1 milliards, en raison de l'augmentation des droits et taxes à l'exportation (+24,1 milliards). Néanmoins, elle est atténuée par la baisse des recouvrements des taxes sur les produits pétroliers (-8,7 milliards)

✓ Baisse du niveau de recouvrement des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales s'établissent à 122,5 milliards, en retrait de 2,7 milliards par rapport à fin février 2022. Cette baisse

est expliquée essentiellement par la contraction des cotisations de sécurité sociale (-2,8 milliards).

✓ **Forte hausse des dons**

Le niveau des dons mobilisés se situe à 2,7 milliards contre 0,1 milliard à fin février 2022, soit une hausse de 2,6 milliards en lien avec les dons projets.

□ **Dépenses totales et prêts nets**

Les dépenses totales et prêts nets, ont été exécutés à hauteur de 1 318,7 milliards en hausse de 378,8 milliards par rapport à la même période de l'année antérieure.

Les explications liées aux postes de dépenses se déclinent comme suit :

Les dépenses de personnel s'affichent à 394,9 milliards contre 303,3 milliards en février 2022. Cette hausse est liée aux effets des mesures de revalorisation des fonctionnaires intervenues en Aout 2022, aux impacts des recrutements ordinaires et exceptionnels ainsi qu'à l'évolution indiciaire ordinaire.

S'agissant des subventions et transferts, ils s'élèvent à 178,1 contre 40,3 milliards l'année d'avant, principalement sur les subventions allouées aux écoles privées (+47,4 milliards) et les bourses et kits scolaires (+41,5 milliards).

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles sont en hausse de 16,19 milliards comparées à février 2022.

Quant aux dépenses d'investissement, elles se sont accrues de 58,8 milliards par rapport à l'année antérieure. Elles ont été exécutées à hauteur de 244,8 milliards. Cette évolution est en liaison avec les projets de construction et de réhabilitation des infrastructures liées à l'organisation de la CAN 2024.

Les dépenses de sécurité ont été réalisées à hauteur de 56,4 comparées à 27,5 milliards un an plus tôt. Cette hausse s'explique par le renforcement du dispositif sécuritaire aux postes frontaliers du pays à la suite des menaces djihadistes.

Par ailleurs, les intérêts sur la dette ressortent à 189,8 milliards en février 2023 contre 141,6 milliards à la même période de l'année dernière. Ils se composent de 52,4 milliards de dette intérieure et de 137,4 milliards de dette extérieure.

Il se dégage ainsi des réalisations à fin février 2023, un solde budgétaire déficitaire de 324,9 milliards.

□ **Financement**

Afin de financer ce déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance à fin février 2023, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché sous régional pour un montant total de 432,5 milliards et des tirages sur les prêts projets d'un montant de 93,3 milliards.

Ces émissions comprennent 276,7 milliards de bons du trésor (dont 217,8 milliards de bons de trésorerie), 121,8 milliards d'emprunts obligataires (dont 12,0 milliards de conversion), et 34,0 milliards d'obligations du trésor.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au premier trimestre 2023, comparativement à la même période de 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par une amélioration des termes de l'échange de 8,5% sous l'effet d'une nette décélération de la hausse des prix à l'importation (+3,0% contre +30,7% au premier trimestre 2022) qui ressort en deçà de celle des prix à l'exportation (+11,8%).

Dans ce contexte, les exportations en valeur augmentent de 25,8% contre une hausse de 17,6% des importations et le solde commercial affiche un excédent (FAB-CAF) de 573,1 milliards, supérieur à celui de 303,6 milliards réalisé un an plus tôt.

En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il ressort à 121%, en progression de 7,9 points de pourcentage comparativement à 2022.

II.3.a. Exportations

□ *Hausse des exportations en valeur tirée par les ventes de cacao fèves et de produits pétroliers.*

Les exportations sont soutenues à la fois par la hausse des ventes en valeur des produits primaires (+15,6%), des produits transformés (+43,5%) et des produits miniers (+19,6%).

Les exportations de produits primaires en valeur sont portées principalement par la hausse des ventes de cacao fèves (+20,2%) et de caoutchouc naturel (+22,2%). Les exportations en valeur de fèves de cacao tirent avantage de la hausse aussi bien du prix à l'exportation de 10,5% que des quantités vendues de 8,7%. Quant aux exportations de caoutchouc naturel, la hausse est attribuable à l'augmentation des quantités de 30,9% dont l'effet a été amoindri par la baisse du prix à l'exportation de 6,7%.

En ce qui concerne les exportations de produits transformés en valeur, leur augmentation provient principalement des exportations de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+134,5%) en raison d'une hausse des prix et des volumes respectivement de 77,6% et 32,1%. Cependant, l'effet de cette bonne tenue des ventes de produits pétroliers a été atténué par la baisse des exportations d'huile de

palme de 77,4%, en lien avec une chute du volume exporté de 78,1%. Cette situation découle de la décision du gouvernement de plafonner les volumes exportés d'huile de palme brute et raffinée afin de garantir l'approvisionnement du marché intérieur.

S'agissant des exportations de produits miniers en valeur, elles augmentent sous l'effet, en grande partie, de la vente de pétrole brut (+135,6%) qui a tiré profit d'un bond du volume exporté de 120,6%.

□ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en valeur au premier trimestre 2023 n'a pas fondamentalement évolué par rapport à la même période de 2022. Elle reste dominée par les produits primaires qui représentent 47,9% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 4,2 points de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 4,9 points de pourcentage pour s'afficher à 39,5%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 30,8%, 10,3% et 3,6% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut, vient en première position avec 24,1% des exportations totales en valeur. Quant à la catégorie « produits de la première transformation », elle représente 14,6% des exportations.

S'agissant des produits miniers, ils représentent 12,6% des exportations totales hors biens exceptionnels et sont

dominés par l'or brut et le pétrole brut (2,4%).

Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin mars 2023 et 2022

	2022	2023
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	52,1%	47,9%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,2%	0,3%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	52,0%	47,6%
dont Cacao fèves	32,2%	30,8%
Noix de cajou	4,1%	3,6%
Caoutchouc naturel	10,6%	10,3%
Coton masse	3,3%	1,5%
Produits transformés	34,6%	39,5%
1ère Transformation	19,3%	14,6%
dont Cacao transformé	10,0%	9,9%
Huile de palme	5,0%	0,9%
Café transformé	0,6%	0,3%
Amande de Cajou	0,6%	0,8%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,6%	0,8%
Manufacturiers	13,8%	24,1%
dont Produits pétroliers autres que le pétrole brut	8,2%	15,3%
Produits miniers	13,2%	12,6%
Pétrole brut	1,3%	2,4%
Or brut	10,9%	9,3%

Source : MEF/DGE, MBPE/DGD

II.3.b. Importations

□ *Progression des importations en valeur portée par toutes les catégories de produits*

Les importations en valeur croissent de 17,6%, sous l'effet de l'augmentation des achats de biens de consommation (+13,0%), de biens intermédiaires (+20,2%) et de biens d'équipement (+25,1%).

Les achats de biens de consommation en valeur sont impactés notamment, par la hausse des achats de produits alimentaires tels que le riz (+25,9%), le blé tendre (+58,9%) et le poisson frais (+23,1%) ainsi que la hausse des importations de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+33,9%).

Les importations de biens intermédiaires, progressent sous l'effet principalement des achats de pétrole brut (+38,0%) en lien avec une hausse des prix de 27,2% et du volume de 8,5%.

Concernant les importations de biens d'équipement, leur augmentation en valeur est liée à l'accroissement des postes « matériels de transport navigation maritime » (+760,3%), « machines mécaniques » (+22,4%) et « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+25,4%).

□ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des biens de consommation qui représentent 45,4% des achats en valeur, toutefois en repli de 1,8 point de pourcentage relativement à 2022. A l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 37,5%, en augmentation de 0,8 point. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 17,1% contre 16,1% un an plus tôt.

Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin mars 2023 et 2022

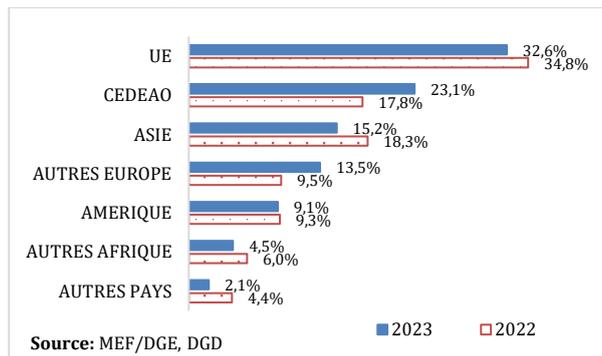
	2022	2023
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	47,2%	45,4%
Produits alimentaires	18,3%	19,1%
dont Poissons	0,9%	0,9%
Riz	4,7%	5,0%
Blé tendre	1,3%	1,7%
Autres biens de consommations	28,9%	26,3%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	9,0%	10,2%
Produits pharmaceutiques	3,4%	2,7%
Biens intermédiaires	36,7%	37,5%
Pétrole brut	16,3%	19,2%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	7,1%	5,2%
Produits chimiques	2,5%	2,0%
Papiers et cartons	1,7%	1,3%
Matériaux de construction (clinker)	1,3%	1,7%
Biens d'équipement	16,1%	17,1%
Machines mécaniques	6,4%	6,7%
Machines électriques	3,2%	2,8%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,7%	3,9%

Source : DGE, DGD

II.3.c. Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'Union Européenne reste la première destination des produits ivoiriens avec 32,6% des ventes. L'UE est talonnée par la CEDEAO (23,1%), l'Asie (15,2%), l'Europe hors UE (13,5%) et l'Amérique (9,1%).

Graphique 14 : Répartition géographique des exportations au 1^{er} trimestre 2023



Comparativement au premier trimestre 2022, les parts de l'UE, de l'Asie et de l'Amérique ont respectivement diminué de 2,2, 3,2 et 0,2 points de pourcentage alors que celles de la CEDEAO et des autres pays européens ont gagné respectivement 5,3 et 4,0 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays-Bas (13,3%), l'Allemagne (5,5%), la Belgique (4,4%), la France (3,3%) et l'Italie (1,6%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

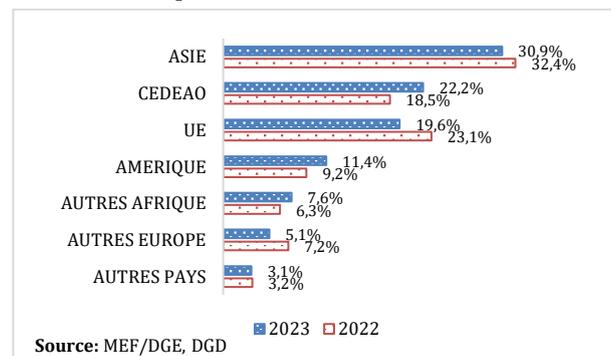
En Asie, la Malaisie (4,2%), la Chine (3,8%), le Vietnam (2,8%), l'Inde (1,5%) et l'Indonésie (0,9%) représentent les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc naturel, la noix de cajou et le coton masse.

Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (10,6%), le Burkina Faso (5,0%), le Sénégal (2,3%), le Ghana (1,1%) et le Nigeria (0,9%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits transformés notamment, l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

En Amérique, les Etats-Unis (6,0%), le Canada (1,3%), le Brésil (1,1%) et le Mexique (0,6%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

En termes d'**importations**, le continent Asiatique, avec 30,9% des achats en valeur, demeure le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il est suivi de la CEDEAO (22,2%) et de l'UE (19,6%). La part des importations en provenance de la CEDEAO a augmenté de 3,7 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022, au détriment de l'UE et de l'Asie.

Graphique 15 : Répartition géographique des importations à fin mars 2023



En Asie, la Chine (13,2%), l'Inde (7,4%), le Japon (1,3%), la Corée du Sud (1,1%) et la Thaïlande (0,6%) sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

Au niveau de l'UE, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (6,1%), de l'Allemagne (3,1%), de la Belgique (2,4%), de l'Italie (1,9%) et des Pays-Bas (1,1%). L'UE a approvisionné la Côte d'Ivoire en machines mécaniques et en produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Dans la zone CEDEAO, le Nigeria (16,8%) reste le premier fournisseur devant le Togo (2,4%) et le Ghana (1,2%). Les importations en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Les conditions de financement dans la zone UEMOA sont marquées par la poursuite du durcissement de la politique monétaire enregistré en 2022, en vue de favoriser le retour de l'inflation dans l'intervalle cible de la norme communautaire (1% à 3%) à moyen terme. Ainsi, à compter du 16 mars 2023, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal ont été relevés de 25 points de base pour être portés respectivement à 3,00% et 5,00%.

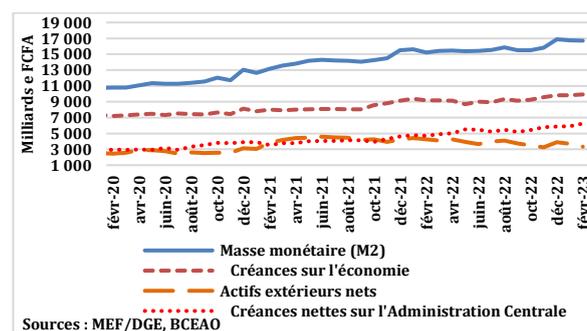
A fin février 2023, la masse monétaire au sens large progresse de 9,8%, en rythme annuel, après une hausse de 7,3% observée à fin janvier 2023. Cette consolidation de la croissance de la masse monétaire résulte de l'accélération des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+32,3% contre +23,6% à fin janvier 2023) et des encours des créances sur l'économie (+8,0% contre +4,7% à fin janvier 2023). En ce qui concerne les actifs extérieurs nets, la contraction de 16,2% enregistrée à fin

janvier 2023 s'accroît pour ressortir à 21,1%. Les actifs extérieurs nets atteignent leur niveau le plus bas depuis le mois de septembre 2019.

Ce creusement de la dégradation des actifs extérieurs nets s'est renforcé en lien avec les reflux successifs enregistrés depuis le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne.

Par ailleurs, analysée sous l'angle de ses composantes, la progression en glissement annuel de la masse monétaire a résulté d'une accélération des dépôts transférables (+17,3% après +12,2% au mois précédent), en dépit d'une décélération de la circulation fiduciaire (+4,2% après +7,3% au mois précédent).

Graphique 16 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

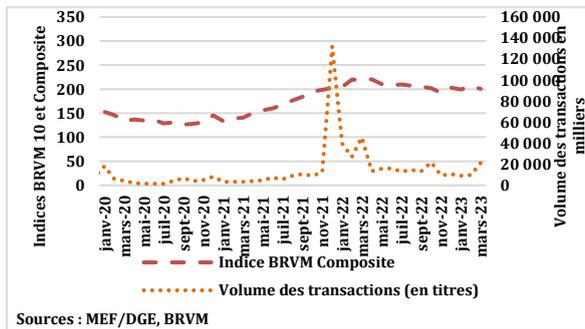


Sources : MEF/DGE, BCEAO

II.4.b. Marché boursier

Les principaux indicateurs d'activité sur la place boursière régionale de l'UEMOA s'affichent en repli au mois de mars 2023, en variation mensuelle, après des accroissements enregistrés le mois précédent. Ainsi, l'indice BRVM Composite et BRVM 30 baissent respectivement de 2,7% et de 2,2%, après être ressortis en hausse de 3,5% et de 4,7% en février. Dans le même sillage, l'indice « BRVM Prestige » des dix valeurs à plus forte capitalisation se contracte de 3,5% après une hausse de 5,3% enregistrée au mois de février 2023.

Graphique 17 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Le repli du marché des actions provient de la baisse de la plupart des secteurs d'activité, à l'exception du secteur « transport » qui s'est accru de 7,2%. Ces contractions concernent notamment, les « Services publics » (-4,0%), « Industrie » (-0,1%), « Distribution » (-2,0%), « Finance » (-2,2) et « Agriculture » (-1,1%).

Quant aux transactions en volume, elles ont plus que doublé (+115,8%) sur un mois avec 21 315 476 titres échangés au mois de mars pour une valeur 18,7 milliards, en repli de 52,0%.

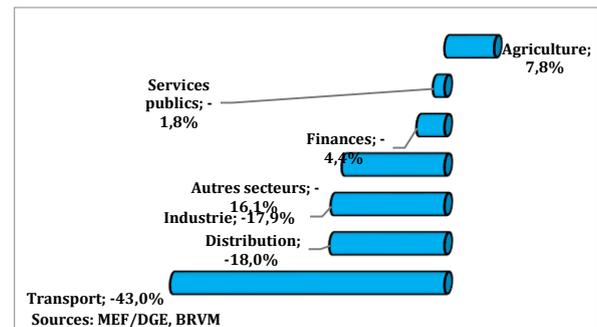
Sur le marché des actions, le taux de rendement moyen s'établit à 7,62% en mars 2023 contre 7,61% le mois précédent. Quant au PER² moyen, il ressort à 7,60 contre 8,03 le mois précédent.

En ce qui concerne la capitalisation boursière composite à fin mars 2023, elle affiche une progression de 23,1% en glissement annuel, sous l'effet d'un accroissement de la capitalisation du marché des obligations (+31,8%) plus important que celui du marché des actions (+13,0%).

En moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2023, l'indice BRVM Composite, recule de 5,8% comparativement à la même

période de 2022. Cette contreperformance provient de la baisse d'activités observée au niveau de la plupart des secteurs à l'exception de l'« agriculture » (+7,8%). Il s'agit notamment, de l'industrie (-17,9%), du « transport » (-43,0%), des « finances » (-4,4%) et de la « distribution » (-18,0%).

Graphique 18 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel



En définitive, sur le premier trimestre 2023, l'économie ivoirienne évolue dans un contexte international marqué par le durcissement continu des conditions de financement et la persistance des tensions inflationnistes qui font peser des risques sur son cadre macroéconomique.

Cependant, le financement de l'économie reste soutenu et l'activité économique nationale continue de tirer avantage de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025

Ainsi, l'activité économique serait orientée à la hausse grâce à la vigueur des secteurs secondaire et tertiaire.

Par contre, dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée en lien notamment avec la contraction de la production cacaoyère et la lenteur dans le démarrage de la campagne de commercialisation de la noix de cajou.

² PER = Price Earning Ratio

De même, en dépit de la poursuite de la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, les tensions persistent sur les prix à la consommation et leur progression est en accélération depuis février 2023.

La conclusion, au mois d'avril 2023, d'un Programme Economique et Financier avec le FMI, couvrant la période 2023-2025, devrait permettre de soutenir le cadre macroéconomique et de faciliter le financement du PND 2021-2025 en cours d'exécution.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES
ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 21 Avril 2023